**Compte-rendu sommaire**

**Séance du jeudi 6 mai 2021 à 18h00**

**Présents :**

Mmes Rodet Claudine, Becue Marie-Agnès, Carre Hélène, Gary Catherine.

Mrs Jarosz Jean-Robert, Turgne Noël, Mathieu Gérard, Bordonado Claude, Thomas Romain, Pol Frédéric

Mme Catherine Gary est secrétaire de séance.

Intervention de Mr Joël Breton, directeur de La Palène en début de séance.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 1er avril 2021.
2. Présentation d'un nouveau devis pour la Rue du logis au Plessis (déjà à l'ordre du jour du 1er avril). Le conseil décide de proposer au riverain de passer une convention de mise à disposition avant de se prononcer sur les travaux. Mme Hélène Carre n'a pas souhaité prendre part au vote compte tenu que ce dernier avait été effectué lors de la réunion précédente.
3. Présentation des devis pour la Rue Champ du Moulin : Entreprise Bernard TP d'un montant de 18 365,76 € TTC et entreprise Bernard Lechelle pour 13 461,60 € TTC. Entreprise Bernard Lechelle retenue. A l'unanimité.
4. Présentation devis réfection toiture de l'église : Entreprise Doreau Jérémy pour 21 258,48 € TTC et l'entreprise Bruno Temperault d'un montant de 10 365,25 € TTC. Le second devis est accepté à la majorité. Demande de subventions à faire pour ce dossier.
5. Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées : Recensement des chemins ruraux effectué par le département. Accepté à la majorité.
6. Nomination d’un nouveau suppléant au SIVOS du Rouillacais : Mr Jarosz est candidat. Accepté à l'unanimité.
7. Avis certificat d'urbanisme opérationnel de Mr Jacquet Laurent refusé par les services de l'état. Le Conseil à la majorité décide d'émettre un avis favorable pour ce CU. Dossier à suivre.
8. Demande de subvention de la croix rouge française : Le conseil ne donne pas de suite favorable.
9. Adhésion au CAUE année 2021 : le conseil ne donne pas suite.
10. Remplacement poteau incendie endommagé à la Courade : 2 071,90 € TTC à charge de la commune. Contrat d'assurance à revoir.

**Informations diverses :**

* + - Adhésion de la commune à clean 2gether proposé par Calitom pour la localisation des dépôts sauvages ; sans suite.
		- Secrétaire de séance du Conseil municipal : Doit être nommé en début de séance par le conseil.
		- Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.
		- Nettoyage et tontes en bordure de voirie devant chez les riverains. Discussion accord sur le principe. Beaulieu sera fait par l'employé communal en même temps que La Courade.
		- Réserve incendie au lieu-dit Beaulieu ; les devis sont en cours.
		- Dossier parcelle AB 101 en déshérence depuis 2015. Procédure de déclaration en état d'abandon manifeste à élaborer.
		- Proposition de Mr Olivier Nicolas pour achat de la mare du Plessis. Le conseil ne donne pas suite.
		- Travaux de voirie entreprise Ecopatcher : Quelques malfaçons constatées. Un accord a été trouvé entre la commune (maire et adjoint voirie) et l'entreprise.
		- Problème d'assainissement à l'école : en attente de devis
		- Détecteurs de fumée à installer dans les deux dortoirs.
		- Demande de riverains concernant le tableau qui était sous le lavoir.
		- Demande de Mme Carre Hélène pour aménager les abords du colombarium. A voir sur place.
		- Présentation de devis pour l'achat d'une balayeuse par Mr Noël Turgne. Pas de décision prise et rappel de la somme budgétisée (9500 €). Possibilité d'acquérir un matériel d'occasion ?
		- Vérification des poutres du sous-sol de l'école par l'entreprise Sublimm : Mr Jean-Robert Jarosz indique qu'il n'y a aucun problème... Démoussage d'une partie des murs à prévoir sur le bâtiment le plus récent.

21h30, la séance est levée.

Vu pour être affiché le dix mai deux mille vingt-et-un, conformément aux prescriptions de l’article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

À MAREUIL, le 10 mai 2021 Le Maire, Claudine RODET